

Motion adoptée par l'Assemblée générale de La Cimade du 20 juin 2015

Le devoir d'hospitalité, c'est maintenant !

A la veille d'un Conseil européen consacré aux questions migratoires, l'Assemblée générale de La Cimade, réunie le 20 juin 2015, lance un cri d'alerte. Alors que chaque jour se répètent des drames sans fin pour des milliers de personnes qui demandent une protection et font appel à la solidarité des pays européens, les tergiversations des gouvernements européens constituent un scandale qui doit cesser.

A entendre les réactions égoïstes ou hostiles des Etats européens se cachant derrière l'argument que leurs « opinions publiques ne seraient pas prêtes », on est en droit de craindre le retour au temps sinistre où l'on stigmatisait les « indésirables étrangers » avec les conséquences que l'on connaît.

Aujourd'hui, on agite les fantasmes d'une « invasion de clandestins ». Or, il ne s'agit pas de personnes qui se cachent ; au contraire, ils crient pour être vus et entendus comme des êtres humains, avec un nom et une histoire souvent tragique. Ils ont été contraints de prendre des voies illégales parce que les voies légales d'accès à l'Europe sont fermées. Si leur nombre augmente, c'est que les raisons de départ s'aggravent, mais parler « d'invasion » pour un continent de plus de 500 millions d'habitants est indécent !

La Cimade dénonce le déni de réalité, d'humanité et de droit des gouvernements européens, incapables d'apporter des réponses à la hauteur de la situation actuelle et dignes des principes et des valeurs dont ils se réclament.

Parler de « crise » ne suffit plus. L'Europe et la France doivent regarder la réalité en face : ces migrations vont durer. Avec lucidité et courage politique, les gouvernements doivent mettre en oeuvre des politiques migratoires fondées sur le respect des droits humains qui apportent des solutions à court et long terme.

Ces solutions existent : un accueil solidaire et partagé dans l'ensemble des pays européens des personnes arrivées récemment ; le transfert des fonds européens consacrés à la fermeture des frontières à des programmes d'accueil et d'intégration ; l'ouverture de voies légales d'accès par l'attribution de visas humanitaires ou autres ; des actions diplomatiques et économiques conséquentes pour contribuer à résoudre les causes des départs forcés.

Le fossé entre les réalités sur le terrain et les discours est devenu trop grand pour que ces derniers soient crédibles.

Des actes d'humanité, de justice et de droit sont attendus. Eux seuls seront compris et soutenus par celles et ceux qui veulent croire encore et toujours aux valeurs de solidarité et de fraternité. Il y a urgence.